

Deux nouveaux dispositifs d'admission sans frais de scolarité

le 10 février 2021

L'EM Strasbourg met en place deux nouveaux dispositifs d'admission pour intégrer l'école à compter de la rentrée 2021/2022. Le premier dispositif « Ouverture et Talents » s'adresse aux candidats dans une situation de santé ou socio-économique fragile. Le deuxième dispositif est un partenariat avec l'Institut de l'Engagement. Il vise les jeunes à fort potentiel, investis dans une mission d'intérêt général. Sous conditions, ces dispositifs permettent aux admis de bénéficier d'une exonération totale des frais de scolarité pendant leur cursus.

Le dispositif « Ouverture et talents »

L'EM Strasbourg, une des grandes écoles de management les plus abordables de France¹, entend poursuivre et accentuer sa politique de diversité par le biais de ce nouveau dispositif « Ouverture et Talents ». À compter de la rentrée 2021, 20 bacheliers, en situation de handicap ou dans un contexte socio-économique fragile, pourront bénéficier de **conditions d'accès privilégiées pour intégrer l'EM Strasbourg**.

Pour être éligible, plusieurs conditions sont requises. Le candidat doit au préalable compléter un dossier qui sera évalué par l'école. Il doit ensuite participer aux épreuves du concours Bachelor de la banque d'épreuves Ecricome ainsi qu'à un entretien de motivation spécifique au dispositif « Ouvertures et Talents ». Le candidat qui réussit les épreuves est déclaré admis. Il intègre le Bachelor Affaires internationales en étant assuré d'avoir une place dans le Programme Grande École de l'EM Strasbourg à l'issue de ses trois ans de Bachelor s'ils sont couronnés de succès.

Au total, 20 places sont disponibles. Elles sont réparties en deux volets :

- Ouverture sociale - 10 places disponibles

L'éligibilité du candidat est déterminée sur la base de critères sociaux.

Une fois retenus, les étudiants bénéficient d'une exonération des frais de scolarité pendant leurs cinq années d'études.

- Handicap - 10 places disponibles

L'éligibilité du candidat est déterminée à la suite de l'examen des documents de la MDPH. Les candidats de la filière Handicap peuvent bénéficier de la même exonération de frais de scolarité que les candidats de la filière Ouverture sociale sous conditions.

« La diversité est l'une des trois valeurs de l'EM Strasbourg. Dès 2012, l'EM Strasbourg a obtenu le Label Diversité devenant ainsi le premier établissement de l'enseignement supérieur à recevoir ce label. La promotion de la diversité à l'EM est une réalité du quotidien. Elle passe par un accompagnement actif de tous les profils étudiants par des services et une pédagogie dédiés. Elle vise à lever tous les obstacles au projet académique et professionnel de chaque étudiant que ces obstacles soient matériels, culturels et/ou psychologiques. La mise en place de la voie « Ouverture et talents » répond à cette logique de promotion toujours plus poussée de la diversité au service des aspirations de tous nos étudiants. », déclare Herbert Castéran, directeur général de l'EM Strasbourg.

Communiqué de presse



Le calendrier du dispositif « Ouverture et Talents » (sous réserve de modification)

- **Inscriptions au dispositif « Ouverture et Talents »** : jusqu'au 25 février 2021
- **Date limite d'envoi du dossier d'éligibilité au dispositif « Ouverture et Talents »** : 1^{er} mars 2021
- **Inscription au concours Ecricome via Parcoursup** : jusqu'au 11 mars
- **Résultats d'éligibilité** : 5 mars 2021
- **Passage des oraux Ecricome + entretien complémentaire du dispositif** : entre le 26 et le 30 avril 2021
- **Résultats d'admission** : 27 mai 2021

Partenariat avec l'Institut de l'Engagement

En cohérence avec sa politique volontariste pour la diversité, l'EM Strasbourg a également conclu en décembre 2020 un partenariat avec l'Institut de l'Engagement.

Dans le cadre de cet accord, l'EM Strasbourg intègre des lauréats de l'Institut de l'Engagement au sein de ses formations. Ces lauréats sont des jeunes à fort potentiel, sélectionnés par l'Institut, « qui se sont engagés dans une mission d'intérêt général et ont fait la preuve de leur sens des responsabilités, de leur esprit d'initiative, de leur motivation, de leur envie d'agir.»

L'EM Strasbourg s'engage à faire bénéficier **3 lauréats de l'Institut d'une exonération des frais de scolarité par programme** (Programme Grande École, programme Bachelor et programme Masters universitaires), **chaque année et pour toute la durée du cursus**. Chaque lauréat souhaitant intégrer l'école doit passer les concours d'entrée du programme visé.

CONTACT PRESSE

Florian Krieg
Chargé des relations presse
06 78 46 46 78 - florian.krieg@em-strasbourg.eu